

Assurance voiture problème paiement

Par **Jeanne26**, le **03/06/2015** à **11:11**

Bonjour,

dès l'achat de ma voiture, j'ai pris une assurance voiture fin juillet 2014, j'ai donné mon RIB. J'ai visiblement oublié de signer le mandat de prélèvement. Comme je ne fais pas mes comptes, je n'ai pas vu que je n'étais pas prélevé.. Je n'ai jamais reçu de courrier, ni d'appel à ce sujet. Lors du mois dernier alors que je voulais passer tout conducteur, j'appelle l'assurance et on me dit que j'ai été radiée le 2 avril 2014. J'ai reçu un courrier sans accusé réception il y a quelques jours pour me dire que je leur devais 414 euros alors que pour l'année, on doit payer 518 euros...

Est-ce que j'étais vraiment assurée pendant cette période alors que je n'ai jamais payé?
Dois-je leur régler cette somme?

Merci,
cordialement,
Jeanne